

RAPPORT N° 250 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 26 SEPTEMBRE 2020

Le présent rapport de SOS-Torture couvre la période du 19 au 26 septembre 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (05) personnes ont été assassinées et trois (03) personnes ont été blessées au cours de la période dans différentes localités du pays.

Le présent rapport déplore également une (01) personne enlevée par un groupe d'hommes armés non identifiés et dix-sept (17) cas d'arrestations arbitraires dirigées principalement contre les opposants politiques.

SOS Torture Burundi dénonce l'inertie de la justice et de l'administration face à cette montée de la criminalité et des violations graves des droits inaliénables des citoyens burundais les rendant ainsi complices et/ou protectrices des auteurs de ces violations.

1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique

- Dans l'après-midi du dimanche 20 septembre 2020, un groupe de policiers sous le commandement du Brigadier de corps du 2^{ème} Groupement mobile d'intervention rapide (GMIR) de Kanyosha a tué par balles le Caporal-chef Cishahayo du 11^{ème} Bataillon Blindé, affecté comme chauffeur à la Brigade spéciale pour la protection des institutions (PSPI). D'après de sources sur place, ce Brigadier de corps (dont le nom n'est pas encore connu) a donné l'ordre à un policier de tirer sur le Caporal-chef Cishahayo pendant qu'il prenait un verre de bière avec des amis dans un bistrot proche de sa résidence sise Quartier Busoro de la zone Kanyosha, au sud de la capitale économique Bujumbura, et il est mort sur-le-champ. Selon les mêmes sources, à l'origine de ce meurtre, le militaire décédé s'était disputé avec un conducteur de taxi-moto sur le prix du ticket de transport et avait refusé d'aller être interrogé au GMIR par des éléments de police en intervention, demandant plutôt d'être interrogé par sa hiérarchie militaire.

Les mêmes sources ont précisé que le Caporal-chef Cishahayo était natif de la province Cibitoke, marié et père de quatre enfants encore mineurs.

SOS Torture Burundi a appris que deux autres personnes non identifiées ont été blessées par les mêmes balles tirées par ce policier et qu'aucune enquête policière n'avait été ouverte pour punir les auteurs de ce meurtre et ces lésions corporelles volontaires. Elle note aussi un usage abusif d'armes à feu par des éléments de

défense et de sécurité, une conséquence d'un climat d'impunité généralisée qui s'est installé dans les corps de défense et de sécurité.

- Au petit matin de mercredi 23 septembre 2020, un corps sans vie d'un sexagénaire du nom de Grégoire Muryanguraryana a été découvert à l'entrée de son domicile se trouvant sur la colline de Kirehe, commune de Buhinyuza de la province de Muyinga. La même source précise que le défunt avait passé quelques heures dans un bar de la localité la veille de son assassinat, mais qu'il n'est pas parvenu à rentrer chez lui.
- Dans la nuit de mercredi 23 septembre 2020 vers 20 h 30 min, Pavela NIYOMWUNGERE, un élève de la 8^{ème} année à l'école fondamentale de Rutyazo, en commune Kayokwe de la province Mwaro, a été tué par un groupe de malfaiteurs non encore identifiés, armés d'un fusil.
- Dans la matinée de jeudi 24 septembre 2020, un corps sans vie d'un certain Déo Havyarimana, originaire de la commune de Mugamba, en province de Bururi, a été découvert près des enceintes de la cathédrale Regina Mundi et non loin du Quartier général du Service national de renseignement (SNR) sis à la zone Rohero, commune de Mukaza, en mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place ayant découvert le corps vers 6 du matin, sa langue avait été sectionnée et son corps présentait de blessures au niveau de la tête.
- Dans la nuit de vendredi 25 septembre 2020 vers 23 h, sur la colline de Rwimbogo-Tondero, zone Rugazi, commune de Kabarore, en province de Kayanza, un groupe d'hommes armés non identifiés a mené une attaque au cours de laquelle Bucumi Grégoire a été tué, tandis que Nkurikiye Samuel a été enlevé.

SOS Torture Burundi regrette la recrudescence des assassinats ciblés et dénonce l'impunité dont jouissent les auteurs de ces crimes.

2. Atteinte du droit à la sécurité physique

- Lundi, 21 septembre 2020 vers 19 h, sur la colline Nyagisozi, commune Busoni en province Kirundo, des gens non identifiés ont lancé une grenade dans un bistrot appartenant à un certain Rubomboza. Selon des sources sur place, parmi les personnes qui étaient dans ce bistrot, trois personnes non identifiées ont été blessées dans cette explosion et évacuées vers l'hôpital de Kinyinya. Le mobile de ce crime n'est pas encore connu.

SOS Torture Burundi dénonce les actes et menaces de violence dont le but principal est de répandre la terreur parmi la population civile.

3. Arrestations arbitraires

- Dans l'après-midi du dimanche 20 septembre 2020 vers 17h 30 min, un groupe de militaires de la position Rukoma, commune Matongo, province Kayanza, a arrêté Bacamurwako Salvator, le responsable du parti CNL (Conseil national pour la liberté) sur la colline Rukoma. Selon des témoins sur place, plusieurs militaires sont entrés à son domicile après avoir défoncé la porte, l'ont pris par la force et l'ont conduit manu militari à leur position de Rukoma, proche de la forêt de la Kibira.

SOS Torture Burundi note un cas d'arrestation arbitraire, sans titre ni mandat judiciaire, pouvant se transformer en une disparition forcée étant donné que l'endroit où la personne arrêtée est détenue reste inconnu.

- Lundi, 21 septembre 2020, la police communale de Gishubi a arrêté deux militants du Conseil National pour la Liberté (CNL), Dismas Harerimana et Frédéric Ngendakumana, respectivement tailleur et réparateur des téléphones mobiles au centre de négoce de Nyabiraba dans la commune de Gishubi de la province de Gitega (centre du Burundi). Après leur arrestation pour un mobile qui reste inconnu, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de Gitega pour incarcération.
- Dans l'après-midi de mardi, 22 septembre 2020, sur la colline de Zingi-Nyaruyaga de la zone de Ruteme, en commune de Bugarama, province de Rumonge, la police burundaise et des éléments du Service national de renseignement ont appréhendé six (06) personnes, à savoir Makebuko Salvator, un démobilisé des ex-FAB (Forces armées burundaises), Yamuremye Juvénal, Niyonizigiye Jean Marie, Ntezukobagira et deux autres jeunes gens dont les noms ne sont pas jusqu'ici identifiés.

SOS Torture Burundi note que ces six personnes ont été arrêtées à leurs domiciles respectifs et conduites vers une destination jusqu'ici inconnue, après une opération de fouille-perquisition. Bien qu'au cours de cette opération aucun objet suspect n'eût été retrouvé chez eux, elles ont été gratuitement accusées de collaborer avec les groupes rebelles.

- Jeudi 24 septembre 2020, la police de Rumonge a arrêté un responsable du parti CNL du nom de Jumaine Kayumbu et trois autres pêcheurs non identifiés dans un bistrot situé au quartier Birimbi de la ville de Rumonge. D'après des témoins sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale.

SOS Torture Burundi a appris que les quatre personnes arrêtées sont détenues au cachot de la police à Rumonge.

- Au matin de ce jeudi 24 septembre 2020 vers 10h, à la neuvième transversale sur la colline de Rusiga, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), de jeunes Imbonerakure ont arrêté trois jeunes hommes non identifiés, les ont ligotés et battus avant de les remettre à la police communale de Buganda dans un état très critique. Selon des témoins sur place, ces trois jeunes hommes sont connus dans la localité comme des vendeurs de pagnes qu'ils importent de la RDC (République Démocratique du Congo). Les mêmes sources précisent que, plus tard vers 15 h, le responsable du SNR à Cibitoke, OPC2 Venant Miburo, a récupéré ces jeunes gens du cachot de la police communale de Buganda et les a embarqués à bord de son véhicule vers une destination jusqu'ici inconnue.
- Lors d'une fouille-perquisition menée par des policiers du Commissariat provincial de Makamba le matin de ce samedi 26 septembre 2020 au quartier Kigwati du chef-lieu de la commune et province Makamba, des policiers ont arrêté un retraité des ex-FAB (Forces armées burundaises) du nom de Charles Ndikumana connu sous le sobriquet de Munyuwisi, bien qu'aucun objet suspect n'ait été trouvé à son domicile. Des témoins sur place indiquent que ce militaire retraité fait régulièrement objet de fouilles-perquisitions intempestives et révèlent que ces policiers avaient l'intention de rechercher des rebelles qu'il aurait cachés à son domicile.

SOS Torture Burundi dénonce une recrudescence de cas d'arrestations arbitraires de membres de formations politiques de l'opposition, plus particulièrement depuis les affrontements dans plusieurs localités du pays entre des groupes armés et les forces de l'ordre accompagnées par des Imbonerakure.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.